



Chantage financier du à un emprunt

Par **doodi**, le **10/09/2011** à **15:04**

Bonjour,
Je sollicite votre aide car je suis dans une situation qui s'envenime chaque jour un peu plus.
Je vous expose cette dernière :
Mon ex-ami m'a prêté 150€. J'ai mis un peu de temps à pouvoir le remboursser. Depuis cette dette, il réitère les menaces violentes et vulgaires et aujourd'hui il exige 1700€ !
Je ne veux et peux lui donner cette somme imaginaire.
Seulement il me harcèle à sonner 20minute à l'interphone et à faire ses menaces.
Je lui ai proposé de lui faire un virement (pour avoir un preuve matériel) il ne veut pas et exige ces 1700€ en liquide.
J'hésite même à lui donner la dette réelle qui est de 150€ en liquide par crainte qu'il me dise que je ne l'ai jamais remboursé.
Je suis entre la peur des représailles et l'envie de régler cette histoire. Mais je veux une preuve matériel afin qu'il cesse son chantage.
Merci pour votre aide.
Dans l'attente d'une réponse,

Par **mimi493**, le **10/09/2011** à **15:05**

Est-ce qu'il appelle au téléphone, qu'il envoie des SMS ?

Par **doodi**, le **10/09/2011** à **15:54**

Oui, message sur répondeur, sms, j'ai même bloquer son numéro sur mon téléphone pour qu'il passe directement sur mon répondeur, j'ai 27 apels bloqué en moins d'une heure.

Par **mimi493**, le **10/09/2011 à 15:55**

Vous viviez avec lui ?

Par **doodi**, le **10/09/2011 à 15:58**

Ah non du tout, j'ai jamais vécu avec lui. Nous étions petit ami(e) pendant 4mois. Il m'a menti sur son nom de famille, je n'ai aucune preuve réelle de son identité par contre lui, il sait tout de moi.

Par **doodi**, le **10/09/2011 à 17:59**

Qu'est ce que je peux faire ? il me dit qu'il va venir chez moi?

Par **mimi493**, le **10/09/2011 à 19:55**

Déjà, vous allez à la police pour porter plainte pour menace, harcèlement (logiquement le harcèlement n'est pas pénalement constitué mais ça n'empêche pas l'enquête) et appels téléphoniques malveillants.

Par **doodi**, le **11/09/2011 à 12:54**

Oui je pensai déjà à faire une main courante. Merci pour vos conseils. Merci

Par **mimi493**, le **11/09/2011 à 13:41**

une main courante n'a AUCUNE valeur de RIEN. C'est juste la nouvelle mode pour faire baisser les stats de la délinquance.

Par **doodi**, le **11/09/2011 à 13:57**

Ah..rnDonc si je fais une main courante cela ne me servira en rien?rnEt si je porte plainte, j'ai peur que cela ce retourne contre moi en représailles ou qu'il me traite de menteuse...Je n'ai aucune preuve , je n'ai que ma parole et lui la sienne.